

Cougnaud lance #ACCELERONS, le concours d'open innovation pour une construction plus responsable

Il n'y a pas de planète B. Nous devons collectivement trouver des réponses à l'urgence climatique et aux situations de crise. Toute notre économie est concernée, et mettre ces réponses au cœur de la reprise impose à chacun de se mobiliser. Face à ces enjeux, le monde du bâtiment a un rôle significatif à jouer. Partant de ce constat, le Groupe Cougnaud (leader de la construction hors-site) lance #ACCELERONS, un grand concours d'open innovation pour accélérer la transition énergétique dans le secteur de la construction.

En septembre 2019, Cougnaud inaugurerait son nouveau bâtiment écoresponsable baptisé Cougnaud Campus. Déjà conforme à la future Règlementation Environnementale (RE2020), cet immeuble tertiaire de 5.000m² s'est classé parmi les 15% les plus performants en matière d'économie d'énergie et de réduction de l'empreinte carbone, selon l'expérimentation menée avec l'ADEME.

« Cette réalisation constitue un point d'étape dans notre démarche générale de transformation en faveur d'une construction toujours plus responsable. L'urgence climatique, mais aussi la crise que nous traversons, cela impose d'aller plus vite, plus loin. L'innovation, le dialogue et l'ouverture sont indispensables pour changer rapidement de paradigme » explique Christophe Cougnaud, Directeur Général du Groupe.

Dans cette perspective, Cougnaud lance #ACCELERONS, un concours d'open innovation ouvert aux start-ups, aux entreprises innovantes et aux étudiants (en architecture, design, ingénierie).

Cet appel à projets concerne 4 catégories d'innovations : les solutions constructives bas carbone, la production d'énergies sur site, les solutions digitales et connectées et enfin, les solutions agiles en réponse aux situations de crise.

La plateforme digitale accelerons.cougnaud.com permet à tous les candidats de déposer leurs projets jusqu'au 10 Juillet 2020. La participation est gratuite pour favoriser un maximum de candidatures.

Un premier jury constitué de constructeurs, d'architectes, d'experts techniques et de représentants de la presse professionnelle*, sélectionnera tout d'abord 9 finalistes qui participeront au BOOTCAMP #ACCELERONS organisé fin Août 2020 à Nantes, au sein du Village by CA Atlantique Vendée. Cette journée intensive de workshops animés par les partenaires du concours, constituera une occasion unique de rencontrer des experts reconnus de la construction, de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Un vote en ligne du public et une épreuve finale de pitch devant le jury permettront ensuite de départager les 9 nominés. A la clé, pour le Grand Prix du Jury, une visibilité unique lors d'événements professionnels de renom et un programme de co-innovation, reposant sur un accompagnement personnalisé de plusieurs mois par les différents partenaires du concours, qui pourra déboucher sur la réalisation d'un POC (Proof of Concept) avec Cougnaud.

Tout comme le gagnant, les trois autres lauréats et le Prix du Public se verront remettre leur trophée le 19 octobre 2020, à l'occasion du Congrès « Moniteur Innovation Day » et bénéficieront d'une exposition et d'échanges avec les parties prenantes du concours.

Cette initiative, qui a pour ambition d'identifier et de faire accélérer les porteurs de projets afin de booster la construction responsable, rassemble un tour de table de premier plan. Le Moniteur (groupe de presse professionnelle), le CSTB'Lab, l'accélérateur de start-up dans la construction du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), le cluster Novabuild, l'agence d'architecture AIA, Le Village by CA Atlantique Vendée (accélérateur de start-up du Crédit Agricole) ou encore Smart Buildings Alliance (l'association de référence sur le Smart Building en France) ont en effet rejoint le concours lancé par Cougnaud.

Toutes les écoles d'architecture, de design et d'ingénieurs sont invitées à relayer cet appel à projets auprès de leurs étudiants. De même, les incubateurs et accélérateurs sont sollicités pour faire connaître #ACCELERONS à leurs start-ups. Les organisateurs espèrent ainsi donner plus rapidement naissance à des collaborations vertueuses, pour des constructions moins carbonées.

** Initialement programmé dès le mois de Mars, le concours #ACCELERONS a été reporté face à la crise sanitaire et repositionné pour répondre à l'urgence climatique et aux situations de crise. Le jury du concours sera composé de :*

- *Christophe Cougnaud, Directeur Général - Cougnaud Construction / Président du jury*
- *Ludivine Chaillou, Maire du Village by CA Atlantique Vendée / Animatrice du Jury*
- *Guillaume Hannoun architecte - Moon Architectures*
- *Christophe Defurne, Responsable R&D - Cougnaud Construction*
- *Christine Kerdellant, Rédactrice en chef - L'Usine Nouvelle et de l'Usine Digitale*
- *Fabien Renou, Rédacteur en chef - Le Moniteur*
- *Guillaume Doyen, Rédacteur en chef de La Gazette des Communes*
- *Fatih Ozkan, Directeur - Agence Innovation du Crédit Agricole Atlantique-Vendée*
- *Laurent Rossez, Directeur Général Adjoint - AIA Life Designers*
- *Sophie Moreau, Directrice - CSTB'Lab*
- *Pierre-Yves-Legrand, Directeur - Novabuild*
- *Emmanuel François, Président - Smart Buildings Alliance*

A PROPOS DE COUGNAUD

Leader français de la construction hors-site, le Groupe COUGNAUD familial et indépendant (1 500 collaborateurs, CA annuel 304 M€) a été fondé il y a plus de 45 ans. D'origine vendéenne, il rayonne sur le territoire national via ses agences, implantées au cœur des principaux bassins d'activités. Référence dans son secteur, le groupe a développé un procédé constructif hors-site, issu d'une filière sèche, plus rapide, plus qualitatif, plus intelligent, plus responsable. Il apporte des solutions d'espaces globales et innovantes aux professionnels du privé et du public, en phase avec des modes de vie qui changent et s'accroissent. Son activité s'organise autour de trois marques aux activités complémentaires :

- COUGNAUD CONSTRUCTION, pour la construction d'espaces de vie et de travail (sièges sociaux, bâtiments administratifs, bâtiments publics, établissements scolaires et de formation...)
- COUGNAUD SERVICES, pour la location de bâtiment à court, moyen ou long terme (bureaux, base-vie, scolaire, événementiel...)
- CITEDEN COUGNAUD pour la construction dédiée à l'habitat collectif (résidences étudiantes et seniors, logements intermédiaires, maisons groupées...)

Elle est complétée depuis 2015 par GUILLET Production, spécialiste de la charpente et de la construction en bois.

Pérennes ou temporaires, professionnelles ou résidentielles, les solutions du groupe répondent aux enjeux de la vie en mouvement. Plus d'informations sur le site cougnaud.com

CONTACT PRESSE COUGNAUD

Hervé YANNIC, Responsable Communication Cougnaud – 02 51 05 85 85 – herve.yannic@cougnaud.com